

# INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS  
certiphyto

INFOLIVE n° 10

3 juillet 2019

ISSN 2264-6701

**RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :**

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

**POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :**

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

**MOUCHE** Le risque est très faible à l'intérieur des terres à normal sur la bande littorale. Si les olives ont atteint une taille de 8 à 10 mm et si des mouches sont capturées sur votre parcelle, alors vous pouvez envisager un traitement préventif à l'argile.

**DALMATICOSE** Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

**IRRIGATION** Les arrosages doivent être renforcés pour limiter la chute de petits fruits

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (Afidol), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



Afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Région Occitanie

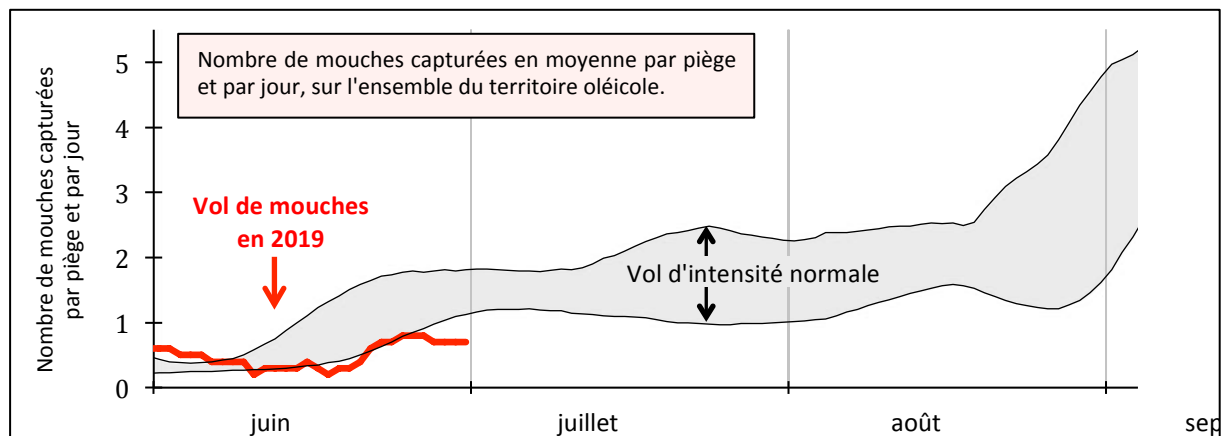


Occitanie  
Région Occitanie

## MOUCHE

D'après le Bulletin de Santé du Végétal n°10, les captures de mouches restent très faibles sur l'ensemble du territoire, à l'exception du littoral de la région Sud PACA. Les températures élevées des derniers jours ont été défavorables à l'activité de la mouche. Les premières piqûres ont été observées dans les Alpilles, mais les fortes chaleurs ont empêché le développement des œufs.

Les olives sont généralement réceptives aux piqûres de mouche (longueur de 8 mm atteinte), sauf dans les secteurs plus tardifs (Drôme, Ardèche, Alpes de Hte-Provence et arrière-pays des Alpes-Maritimes).



### 🔍 Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8 à 10 mm de long (5 mm sur Cailletier) ET lorsque la mouche est capturée dans les pièges.

Le risque est jugé très faible à l'intérieur des terres (maintien de températures supérieures à 30°C) à normal sur la bande littorale (baisse des températures et olives de plus de 8 mm de long). En cas de pluies orageuses, le risque est à reconsidérer à la hausse.

**Attention :** des pluies sont attendues en début de semaine prochaine, accompagnées d'une baisse des températures, ce qui accentuerait l'activité de ponte de la mouche.

### 🔍 Préconisations :

Dans les parcelles avec présence de mouches et olives de plus de 8 mm, un traitement avec de l'**argile ou du talc** peut être appliqué. En cas de pluies, il est recommandé de renouveler la protection d'argile lorsque le cumul de précipitations atteint 20 mm.

Dans les autres cas (absence de mouche ou taille d'olives inférieure à 8 mm), il est inutile de traiter pour l'instant, mais il faudra rester vigilant en début de semaine prochaine en cas de pluies.

## DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche à l'aide de barrières minérales (argiles) en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement dans les vergers touchés en 2018 et sur les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana...).

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires :** les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## IRRIGATION

### ☞ Climat :

Au cours des deux semaines écoulées, les besoins en eau des oliviers ont fortement augmenté, avec des ETP moyennes comprises entre 5 et 6,5 mm selon les secteurs. Quelques pluies orageuses ont été relevées dans les départements de l'Ardèche, des Alpes-Maritimes et de l'Aude.

Relevés météo du 17 juin au 30 juin 2019		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,3	6,6	5,8	5,2	5,8	5,1	5,9	6,4	6,3	5,3	6,1	5,4
Cumul en mm sur les 2 semaines	ETP	88	93	82	72	82	72	82	90	88	74	85	76
	Pluies	1	1	0	0	1	7	0	10	5	7	11	6

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### ☞ État des réserves en eau des sols :

Dans la grande majorité des secteurs, les réserves en eau du sol sont bien entamées, d'où la nécessité de renforcer les arrosages. **En cette période de multiplication cellulaire des olives, les oliviers doivent être correctement alimentés en eau pour limiter la chute de petits fruits.**

### ☞ Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des pluies relevées :

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données dans le tableau ci-dessous.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : ces pluies profitent grandement aux oliviers. Réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.

### ☞ Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de précipitations :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,0	3,2	2,8	2,5	2,8	2,5	2,8	3,1	3,0	2,5	2,9	2,6
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	4,5	4,8	4,2	3,7	4,2	3,7	4,2	4,6	4,5	3,8	4,4	3,9
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,5	1,6	1,4	1,2	1,4	1,2	1,4	1,5	1,5	1,3	1,5	1,3
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		19	20	18	16	18	15	18	19	19	16	18	16

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m<sup>2</sup> par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP

☛ **Quelques éléments pour mieux gérer l'irrigation :**

- la consommation en eau des oliviers varie selon le volume de frondaison (surface d'évaporation), selon la surface de sol humidifiée (nombre de racines mises à contribution) et selon la fréquence des arrosages (eau plus facilement disponible après un arrosage). Un olivier d'une vingtaine d'années irrigué avec 2 goutteurs consomme généralement l'équivalent de 20 L / jour en plein été lorsque l'arrosage est pratiqué une fois par semaine, contre 30 L / jour lorsque l'eau est apportée tous les jours. Si l'olivier est irrigué une fois par semaine au moyen de 10 goutteurs, la consommation peut passer à 40 L / jour.
- lorsque la surface de sol humidifiée est faible (2 à 4 goutteurs par arbre par exemple), il est important de rapprocher les apports (arrosages tous les 3 à 4 jours, voire moins). En revanche, il est possible d'espacer les arrosages de 7 à 10 jours lorsque la surface de sol humidifiée est importante (10 goutteurs par arbre ou micro-jet par exemple).
- si les arrosages par goutte-à-goutte sont espacés de plusieurs jours, il faut tenir compte de la capacité du sol à retenir l'eau. Ainsi, l'apport réalisé doit être limité à 30 L par goutteur dans les sols filtrants ou caillouteux contre 50 L par goutteur dans les sols plus argileux. Au delà de ces valeurs, l'eau est perdue pour l'olivier. Aussi, les arrosages seront plus fréquents en sols filtrants qu'en sols argileux.
- si le sol s'assèche fortement entre deux arrosages par goutte-à-goutte, il est préférable de réaliser l'arrosage en deux temps : après avoir apporté un tiers de la dose d'eau, l'arrosage est suspendu pendant quelques heures puis le volume restant est apporté.